

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ACCUEIL ET DE MISE EN ACCESSIBILITÉ

Centre des Finances publiques de Troyes
17, boulevard du 1er RAM – 10000 Troyes

PHASE PRO/DCE – CCTP – LOT N° 05 MENUISERIES INTÉRIEURES, AGENCEMENTS, MOBILIER SUR MESURE, CLOISONS MOBILES ET TRAITEMENTS DÉCORATIFS / ACOUSTIQUES

Version 03 – Publication – 17 août 2026

Version	Date	Objet	Statut
V01	11/08/2026	Première version	LC-Architectes / LC
V02	14/08/2026	Remarques maîtrise d'ouvrage	CA
V03	17/08/2026	Version publication : mise en cohérence avec les plans mobiliers définitifs ; intégration des cloisons mobiles, des écrans décoratifs bois devant les 8 box, de l'estrade/rangement de premier accueil, de la stratégie acoustique et des remarques MOA sur les quincailleries.	Contractuel technique / LC

Note préalable de lecture

Le présent CCTP définit un marché de résultat. Le titulaire ne doit pas seulement fournir des meubles conformes à une nomenclature : il doit livrer une famille d'agencements complète, stable, accessible, réparable, techniquement intégrée et adaptée à un usage public intensif. Les plans PRO/DCE et détails M6 à M15B définissent l'architecture, les fonctions et les dimensions de conception ; le titulaire développe ses propres plans d'exécution et peut proposer des solutions constructives différentes dès lors qu'elles respectent ou améliorent les performances demandées.

Aucune marque, entreprise, devis antérieur ou prix de référence n'est imposé. Toute référence de produit citée dans le présent lot ou ses annexes s'entend « ou équivalent ». Aucune fabrication ne peut être engagée avant visa des plans d'exécution, validation des matériaux et réception du prototype demandé.

Sommaire

1.	Objet, consistance et obligation de résultat.....	4
1.1	Objet du lot.....	4
1.2	Résultat attendu	4
1.3	Liberté constructive et amélioration du projet	4
2.	Documents contractuels et portée des données.....	5
3.	Étendue générale des prestations.....	5
4.	Organisation, coordination et responsabilités.....	6
5.	Relevés, études d'exécution, prototype et points d'arrêt.....	6
5.1	Prototype obligatoire	7
5.2	Vérifications sur prototype	7
6.	Matériaux, environnement, finitions et quincailleries.....	7
6.1	Bois, panneaux et qualité de l'air.....	7
6.2	Plans de travail et surfaces sollicitées.....	7
6.3	Quincailleries intensives.....	8
6.4	Cohérence d'aspect	8
7.	Nomenclature contractuelle du mobilier	8
8.	Premier niveau d'accueil, estrade et rangement.....	9
8.1	Estrade structurelle et rangement	9
8.2	Prototypage et ergonomie.....	9
9.	Box, accessibilité et mobilier confidentiel	9
10.	Ensemble polyvalent et cloisons mobiles	10
10.1	Exigences du système mobile	10
11.	Écrans décoratifs à lames bois devant les huit box.....	10
12.	Traitements acoustiques intégrés et améliorations possibles.....	11
12.1	Zone de premier accueil	11
12.2	Plafond acoustique alvéolaire / gaufrette – prestation conditionnelle.....	11
13.	Intégration CFO/CFA, écrans, terminaux et sûreté.....	12
14.	Accessibilité, ergonomie et sécurité d'usage	12
15.	Fabrication, transport, montage, essais et réception	13
15.1	Fabrication et contrôle en atelier	13
15.2	Transport et montage technique.....	13
15.3	Essais avant réception	13
16.	DOE, pièces de rechange, garanties et dispositions de chiffrage	14
16.1	DOE	14
16.2	Prix réputés complets.....	14
16.3	BPU et prestations conditionnelles.....	14

Annexe A – Nomenclature et quantités de base.....	15
Annexe B – Points d’arrêt	16
Annexe C – Matrice minimale de performances.....	16
Annexe D – Pièces graphiques supplémentaires lot n° 5.....	16

1. Objet, consistance et obligation de résultat

1.1 Objet du lot

Le lot n° 05 comprend la conception d'exécution, le prototypage, la fabrication, la fourniture, le transport, le montage technique, la fixation, le réglage, la finition, les essais et la remise documentaire des menuiseries intérieures, agencements et mobiliers spécifiques du nouvel accueil. Il comprend également les cloisons mobiles de l'ensemble polyvalent, les écrans décoratifs à lames bois placés devant les façades vitrées des huit box, l'estrade et le rangement du premier niveau d'accueil ainsi que les traitements acoustiques intégrés explicitement décrits.

1.2 Résultat attendu

- Une famille cohérente de mobiliers correspondant aux différents niveaux de prise en charge du public ;
- Une qualité architecturale homogène, sobre et chaleureuse, perceptible jusque dans les chants, joints, fixations et quincailleries ;
- Une intégration complète des réservations nécessaires aux équipements électriques, informatiques, audiovisuels et de sûreté ;
- Une accessibilité effective des postes concernés et le maintien des chemins de retrait des agents ;
- Des éléments mobiles réellement reconfigurables, sûrs, silencieux, réparables et maintenables ;
- Une installation finale sans câbles visibles, jeux irréguliers, chants fragiles, fixations apparentes non prévues, trappes condamnées ou raccords inachevés.

1.3 Liberté constructive et amélioration du projet

Le DCE fixe un projet minimum et un niveau de performance. Le titulaire reste libre de proposer sa propre technologie constructive, ses assemblages, ses systèmes de quincaillerie, de cloisons mobiles et de traitements acoustiques, sous réserve de présenter une offre de base complète et comparable. Les améliorations qualitatives peuvent être décrites dans le mémoire technique et, lorsqu'elles modifient le prix ou le périmètre, chiffrées séparément dans les conditions autorisées par le règlement de la consultation. Elles ne sont jamais réputées commandées sans validation écrite.

2. Documents contractuels et portée des données

- Pièce 00 – Prescriptions communes à tous les lots ;
- Présent CCTP et DPGF Lot 05 ;
- Notice de lecture et de chiffrage du DPGF Lot 05 ;
- Plans PRO/DCE : plan général mobilier, nouveaux cloisonnements, détails M6, M7, M9, M10, M11, M12, M13, M14, M15A et M15B ;
- Plans de synthèse des lots 02 et 03 ;
- Fiches techniques de référence acoustique communiquées au DCE ;
- Avis du contrôleur technique, du CSPS et prescriptions administratives applicables.

Les dimensions figurant sur les plans sont des dimensions de conception. Le titulaire procède à ses propres relevés et signale toute contradiction avant remise de ses plans d'exécution. L'absence d'un détail ne peut justifier l'omission d'une prestation normalement nécessaire au fonctionnement, à la stabilité, à la sécurité, à l'entretien, à l'intégration technique ou à la qualité d'aspect.

3. Étendue générale des prestations

- Relevés, métrés, plans d'exécution, calepinages et nomenclature définitive ;
- Échantillons, nuanciers, travées témoins et prototype à l'échelle 1 ;
- Structures, panneaux, plans de travail, socles, chants, quincailleries, serrures, textiles et absorbeurs ;
- Estrade structurelle et meuble de rangement intégré du premier niveau d'accueil ;
- Cloisons mobiles, mécanismes, guidages, joints, dispositifs de verrouillage et positions de stockage/repli ;
- Écrans décoratifs à lames bois des huit façades de box, ossatures, fixations et éventuels absorbants arrière ;
- Réservations, trappes, paniers, passages de câbles, supports d'écrans et renforts pour équipements ;
- Pré-assemblage en atelier, emballage, transport, livraison, montage technique, réglages, retouches, essais et levée des réserves ;
- DOE, fiches d'entretien, références de pièces, garanties et kit de retouches.

4. Organisation, coordination et responsabilités

Le titulaire désigne un responsable unique capable de coordonner études, atelier, finitions, livraison, pose et interfaces techniques.

Intervenant	Répartition de principe
Lot 05	Plans d'exécution ; fabrication ; fourniture ; montage technique et réglage de tous ses mobiliers ; estrade/rangement ; cloisons mobiles ; écrans décoratifs bois ; absorbeurs intégrés ; réservations et trappes techniques.
Lot 02	Cloisons fixes ordinaires, sols, plafonds et finitions architecturales générales ; aide générale de manutention/déchargement lorsque prévue ; raccords hors ouvrages propres au lot 05.
Lot 03	Fourniture, câblage, raccordement, essais et paramétrage des appareillages, alarmes, écrans, terminaux et réseaux ; coordination avec les réservations préparées par le lot 05.
MOA / MOE	Validation des usages, plans d'exécution, prototype, échantillons, finitions et choix parmi les solutions équivalentes proposées.

Point d'interface impératif

Le montage technique, l'assemblage, la fixation, le réglage et la mise au point du mobilier du lot 05 restent à la charge du titulaire du lot 05. L'aide générale de manutention éventuellement fournie par le lot 02 ne transfère aucune responsabilité de montage, de mécanisme, de quincaillerie ou de stabilité.

5. Relevés, études d'exécution, prototype et points d'arrêt

- Plan général d'implantation coté et nomenclature M3 à M15B ;
- Plans, coupes et élévations de chaque famille ;
- Détails d'assemblage, fixation, démontage, remplacement et maintenance ;
- Plans spécifiques des cloisons mobiles, de leur repli/stockage et de leurs interfaces ;
- Calepinage des écrans à lames bois, ossature, raccords et accès aux vitrages/ouvrants ;
- Plans des réservations, trappes, renforts et passages de câbles ;
- Justifications de stabilité et de résistance des ouvrages fixes, mobiles et suspendus ;
- Fiches techniques, certificats et PV de réaction au feu / acoustique.

5.1 Prototype obligatoire

Un prototype à l'échelle 1 d'un poste de premier niveau M10, M11 ou M12 désigné par la maîtrise d'œuvre est réalisé avec les matériaux, chants, quincailleries, mécanismes et réservations définitifs. Il est conçu pour être corrigé puis incorporé à la série.

5.2 Vérifications sur prototype

- Hauteurs, postures et relation agent-usager ;
- Accessibilité et espaces de jambes ;
- Stabilité, résistance aux appuis et chemin de retrait de l'agent ;
- Position des écrans, prises, câbles, rangements et alarmes ;
- Fonctionnement des plateaux amovibles/coulissants et sécurités anti-pincement ;
- Nettoyage, démontage, réparation, toucher, teinte, matité et qualité des joints.

6. Matériaux, environnement, finitions et quincailleries

6.1 Bois, panneaux et qualité de l'air

Les exigences du CCAP relatives aux matériaux biosourcés, au réemploi, aux certifications environnementales et à la qualité de l'air s'appliquent au présent lot. Les bois et dérivés proviennent de forêts gérées durablement et justifient FSC, PEFC ou équivalent. Les bois exotiques sont exclus sauf impossibilité technique majeure acceptée par la maîtrise d'ouvrage. Les panneaux et isolants satisfont les prescriptions contractuelles relatives aux liants à base de formaldéhyde ; les produits de finition et éléments concernés justifient les performances d'émissions COV/A+ exigées par les pièces du marché.

6.2 Plans de travail et surfaces sollicitées

Les plans de travail sont en stratifié haute pression, compact, panneau technique, bois protégé ou solution équivalente. Ils résistent aux rayures, chocs, taches, produits d'entretien et déplacements de matériel. Les chants les plus exposés sont renforcés, remplaçables ou réparables.

6.3 Quincailleries intensives

Toutes les quincailleries sont de gamme professionnelle adaptée à un accueil public intensif. Les charnières, coulisses, glissières, pivots, roulettes, freins et mécanismes sont réglables, remplaçables et disponibles dans la durée. Les plateaux amovibles ou coulissants font l'objet d'une attention particulière : guidage stable, butées mécaniques, absence de jeu dangereux, dispositif anti-pincement, verrouillage lorsque nécessaire et démontage sans destruction. Une quincaillerie domestique ou non documentée est refusée.

6.4 Cohérence d'aspect

Placages, lames, stratifiés, laques, métaux et textiles sont coordonnés à partir des échantillons validés. Les teintes sont limitées, les joints réguliers et les fixations invisibles ou intégrées. Les pièces les plus exposées sont conçues comme éléments réparables ou remplaçables.

7. Nomenclature contractuelle du mobilier

Le plan général du mobilier constitue la référence de localisation. Les repères ci-dessous sont chiffrés dans la DPGF comme ensembles complets ; les cotes sont vérifiées sur site avant fabrication.

Repère	Qté	Dimensions de conception	Lecture fonctionnelle
M3	9 u	Selon plan général	Mobilier répétitif selon implantation ; plans d'exécution à développer.
M5	2 u	Selon plan général	Mobilier selon implantation ; fonction et équipements à reprendre des plans visés.
M6	1 u	Détail M6	Agencement spécifique selon géométrie du dessin.
M7	3 u	env. 2,00 × 0,60 m	Éléments verticaux / écritoires de consultation debout ; coordination des prises avec lot 03.
M8	1 u	Selon plan général	Agencement spécifique selon implantation.
M9	1 u	L env. 4,69 m ; prof. env. 0,32 m	Banc linéaire principal ; structure renforcée et stabilisation.
M10	2 u	env. 1,53 × 1,00 m	Postes de premier niveau ; intégration technique et rangements.
M11	1 u	env. 1,56 × 1,00 m	Poste de premier niveau ; intégration technique et rangements.
M12	1 u	env. 1,56 × 0,80 m	Poste de premier niveau ; configuration suivant plan.
M13	4 u	env. 2,10 × 1,00 m	Tables des quatre box courants ; retrait agent préservé.
M14	2 u	env. 2,224 × 0,80 m	Tables des deux box accessibles ; dégagements PMR contrôlés.
M15A	1 u	env. 2,31 × 1,00 m	Élément reconfigurable de l'ensemble polyvalent.
M15B	1 u	env. 2,31 × 1,00 m	Élément reconfigurable de l'ensemble polyvalent.

8. Premier niveau d'accueil, estrade et rangement

Les quatre positions de premier niveau sont constituées par les repères M10, M11 et M12. Leur dessin doit éviter une impression de juxtaposition de guichets : les éléments forment une famille cohérente, avec écrans latéraux ou de confidentialité proportionnés, rangements intégrés, passages de câbles, surfaces robustes et possibilité de retrait rapide de l'agent.

8.1 Estrade structurelle et rangement

Le lot comprend l'estrade structurelle en bois ou dérivé de bois et le meuble de rangement sur mesure associé. La structure est stable, dimensionnée pour l'usage, démontable autant que possible et coordonnée avec les passages techniques. Le lot 02 pose le revêtement LVT de finition sur la surface supérieure et réalise ses raccords ; le lot 05 fournit la structure, les rives, trappes, caissons, portes, tablettes et quincailleries.

8.2 Prototypage et ergonomie

Le prototype permet d'arrêter la relation entre hauteur de travail, visibilité, confidentialité, écrans, rangement, sécurité et accessibilité avant lancement de la série.

9. Box, accessibilité et mobilier confidentiel

Les quatre box courants reçoivent les M13 ; les deux box accessibles reçoivent les M14. Le mobilier ne doit jamais placer l'utilisateur entre l'agent et son chemin de retrait vers la circulation interne. Les écrans restent orientables, les rangements accessibles côté agent et les trappes de maintenance restent accessibles. Les M14 préservent les espaces de jambes et de manœuvre nécessaires à l'usage en fauteuil.

La fixation et les réservations sont compatibles avec les performances acoustiques des parois fixes du lot 02 et ne créent pas de ponts acoustiques ou de traversées non calfeutrées.

10. Ensemble polyvalent et cloisons mobiles

Les éléments M15A et M15B et les cloisons mobiles forment un système reconfigurable. Le titulaire propose une solution complète permettant les configurations prévues au projet : postes de réception, grande salle ou subdivisions en petites salles selon les plans. La technologie peut être coulissante, repliable, démontable ou équivalente, sous réserve d'un fonctionnement simple, sûr et réellement compatible avec l'usage.

10.1 Exigences du système mobile

- Stabilité en position d'usage, sans basculement ni déplacement involontaire ;
- Guidage et verrouillage professionnels, silencieux et maintenables ;
- Absence d'élément saillant ou de rail au sol créant un danger de chute ;
- Position de repli ou de stockage définie et compatible avec les circulations ;
- Joints et finitions continus, raccords propres avec le sol, le plafond et les parois ;
- Performance acoustique du système clairement déclarée et documentée par le fabricant ;
- Manipulation reproductible, notice illustrée et essais en vraie grandeur avant réception.

Le titulaire décrit dans son mémoire la solution proposée, ses dimensions, son poids, ses efforts de manœuvre, sa performance acoustique, son entretien, son stockage et ses pièces de rechange.

11. Écrans décoratifs à lames bois devant les huit box

Devant les façades vitrées des huit box, le projet introduit un écran décoratif vertical à lames bois destiné à donner une identité plus chaleureuse à la zone de réception confidentielle. Le dessin du DCE fixe le principe architectural ; le titulaire développe le détail, le pas des lames, la section, l'ossature et les raccords.

- Les huit façades sont traitées comme une série homogène ;
- L'ossature est indépendante ou réversible autant que possible et ne fragilise pas les vitrages ;
- Les lames sont individuellement remplaçables ;
- Les portes, vitrages, joints, éléments de sûreté et accès de maintenance restent accessibles ;
- Le calepinage ne crée pas de conflit avec les circulations, la signalisation de sécurité ou les débattements de portes ;

- Un absorbant acoustique arrière peut être intégré lorsqu'il contribue à la performance recherchée ; il reste démontable et documenté ;
- Les bois répondent aux exigences environnementales du marché et reçoivent une finition mate, résistante et réparable.

Référence architecturale

Les images communiquées au DCE illustrent un langage de lames verticales créant un filtre visuel léger et une continuité chaleureuse. Elles constituent une référence d'intention, non un modèle propriétaire à reproduire à l'identique.

12.Traitements acoustiques intégrés et améliorations possibles

Le lot comprend les panneaux absorbants et textiles intégrés au mobilier et aux agencements définis dans la DPGF. Les matériaux sont choisis pour leur absorption documentée, leur durabilité, leur réaction au feu, leur nettoyabilité et leur intégration architecturale. Les absorbeurs ne doivent pas condamner les équipements techniques ni empêcher la maintenance.

12.1 Zone de premier accueil

La zone de premier accueil concentre des échanges brefs et simultanés. Le titulaire examine la possibilité d'améliorer localement son confort acoustique par des absorbeurs muraux, des écrans de mobilier ou un plafond suspendu acoustique. Ces améliorations sont proposées sans remettre en cause la solution de base et sont chiffrées séparément lorsque la DPGF/BPU le demande.

12.2 Plafond acoustique alvéolaire / gaufrette – prestation conditionnelle

Le BPU prévoit une prestation conditionnelle de plafond acoustique suspendu en éléments alvéolaires ou « gaufrette », type Artek Liego ou équivalent de performance. La référence communiquée au DCE utilise une fibre acoustique compacte en rPET de 12 mm, suspendue par câbles, avec absorption mesurée selon EN ISO 354 et réaction au feu annoncée B-s2,d0 / M1. Le candidat peut proposer tout système équivalent ou supérieur, sous réserve de fournir les essais, le mode de suspension, les charges, la réaction au feu et les modalités d'entretien.

La solution est coordonnée avec l'éclairage, les détecteurs, le SSI, les bouches CVC, les hauteurs libres et l'accès maintenance. Aucune performance acoustique globale du local n'est déduite mécaniquement de la seule fiche produit : le candidat décrit l'effet recherché et la surface réellement proposée.

13.Intégration CFO/CFA, écrans, terminaux et sûreté

Le lot 05 fournit les volumes, réservations, supports, paniers, trappes, renforts, ventilations et protections nécessaires. Le lot 03 fournit, câble, raccorde et paramètre les appareillages et équipements techniques.

- Plans de synthèse validés avant fabrication ;
- Séparation des courants forts et faibles dans le mobilier ;
- Connecteurs et chemins de câbles accessibles sans démontage destructif ;
- Supports d'écrans réglables et démontables ;
- Alarmes anti-agression immédiatement accessibles à l'agent et invisibles au public ;
- Aucune trappe condamnée par une cloison, un meuble voisin ou une fixation ;
- Essais communs lot 03 / lot 05 avant réception.

La signalétique institutionnelle définitive est hors du présent marché lorsqu'elle relève du service national compétent. Le lot 05 conserve uniquement les supports, réservations ou éléments physiquement intégrés à ses ouvrages lorsqu'ils figurent aux plans ou sont demandés au titre de l'intégration.

14.Accessibilité, ergonomie et sécurité d'usage

- Hauteurs, approches, dégagements et espaces de jambes compatibles avec les usages ;
- Au moins un poste accessible pour chaque fonction essentielle lorsque le programme le prévoit ;
- Angles et arêtes adoucis, absence d'éléments saillants dangereux ;
- Poignées, serrures et commandes faciles à saisir ;
- Absence de pincement, cisaillement ou coincement dans les éléments mobiles ;
- Roues et éléments mobiles verrouillés en position d'usage ;
- Chemins de retrait des agents maintenus libres ;
- Aucun mobilier ou écran décoratif ne réduit les dégagements réglementaires.

15.Fabrication, transport, montage, essais et réception

15.1 Fabrication et contrôle en atelier

Les ensembles sont préassemblés autant que possible en atelier. Chaque série fait l'objet d'un contrôle dimensionnel et fonctionnel ; les tiroirs, portes, serrures, roulettes, mécanismes et éléments mobiles sont essayés avant emballage.

15.2 Transport et montage technique

Le prix comprend emballage, transport jusqu'à Troyes, suivi de livraison, déchargement technique, distribution coordonnée, montage, fixation, réglage, alignement et retouches. Le lot 02 peut fournir l'aide générale de manutention prévue à son marché ; le lot 05 reste responsable de l'intégrité de ses ouvrages et de leur montage technique jusqu'à réception.

15.3 Essais avant réception

- Stabilité, fixations, portes, tiroirs, serrures et mécanismes ;
- Fonctionnement des plateaux amovibles/coulissants et dispositifs de sécurité ;
- Mobilité et verrouillage de l'ensemble polyvalent ;
- Essais de toutes les configurations des cloisons mobiles et du mobilier M15A/M15B ;
- Contrôle des passages de câbles, trappes et équipements incorporés ;
- Vérification de l'accessibilité, des espaces de jambes et des chemins de retrait ;
- Contrôle d'aspect des écrans à lames bois, raccords, joints, teintes et alignements.

16.DOE, pièces de rechange, garanties et dispositions de chiffrage

16.1 DOE

- Plans de recollement et nomenclature M définitive ;
- Fiches techniques et certificats des matériaux ;
- Références de teintes, stratifiés, placages, textiles, laques et vernis ;
- Plans et notice de transformation des cloisons mobiles / ensemble polyvalent ;
- Liste complète des quincailleries, fournisseurs et références ;
- Notices de nettoyage, réglage, réparation et remplacement ;
- PV acoustiques et réaction au feu des traitements retenus ;
- Kit de retouches et pièces d'usure définies au marché.

16.2 Prix réputés complets

Les prix comprennent toutes études, relevés, prototypes, échantillons, fournitures, quincailleries, fixations, pertes, main-d'œuvre, emballages, transports, montages, réglages, essais, nettoyage spécialisé, DOE et interventions normalement prévisibles nécessaires à la livraison d'un ensemble complet. Le DPGF décompose le prix pour rendre les offres comparables sans limiter le caractère global et forfaitaire du marché.

16.3 BPU et prestations conditionnelles

Le BPU fixe dès la consultation des prix unitaires utilisables uniquement dans les conditions prévues par les pièces administratives. Il comprend notamment des prix pour mobiliers complémentaires, écrans bois, cloisons mobiles, panneaux acoustiques, plafond alvéolaire/gaufrette, trappes et mécanismes. La présence d'un prix unitaire ne constitue pas un droit automatique à supplément.

Annexe A – Nomenclature et quantités de base

Repère	Qté de base	Document / localisation
M3	9 u	Selon plan général
M5	2 u	Selon plan général
M6	1 u	Détail M6
M7	3 u	env. 2,00 × 0,60 m
M8	1 u	Selon plan général
M9	1 u	L env. 4,69 m ; prof. env. 0,32 m
M10	2 u	env. 1,53 × 1,00 m
M11	1 u	env. 1,56 × 1,00 m
M12	1 u	env. 1,56 × 0,80 m
M13	4 u	env. 2,10 × 1,00 m
M14	2 u	env. 2,224 × 0,80 m
M15A	1 u	env. 2,31 × 1,00 m
M15B	1 u	env. 2,31 × 1,00 m

Annexe B – Points d'arrêt

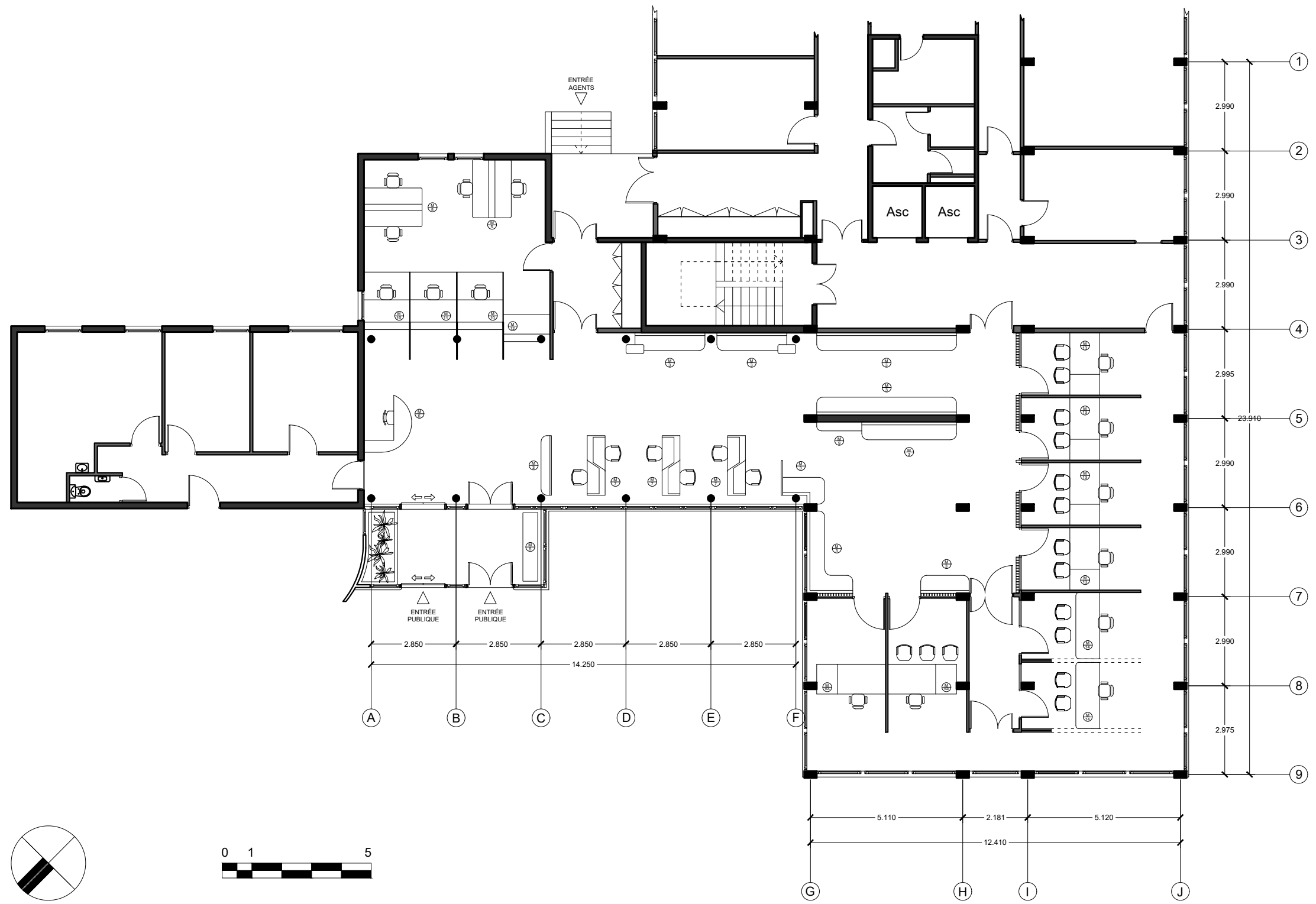
Repère	Point d'arrêt	Échéance
PA1	Relevé contradictoire et validation de la nomenclature	Avant études de détail
PA2	Échantillons, matériaux et quincailleries	Avant prototype
PA3	Réception du prototype M10/M11/M12	Avant lancement de la série
PA4	Travée témoin de l'écran décoratif bois	Avant fabrication des 8 façades
PA5	Visa du système de cloisons mobiles et de son stockage/repli	Avant commande
PA6	Plans d'intégration technique signés lot 03 / lot 05	Avant fermeture des panneaux
PA7	Contrôle des cotes critiques sur site	Avant fabrication définitive
PA8	Contrôle en atelier / préassemblage	Avant emballage
PA9	Réception des supports et zones de pose	Avant livraison
PA10	Essais fonctionnels, configurations polyvalentes et OPR	Avant réception

Annexe C – Matrice minimale de performances

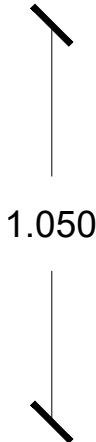
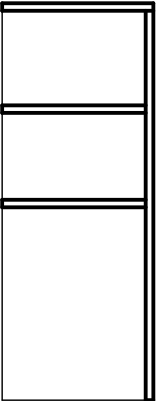
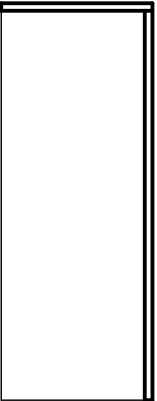
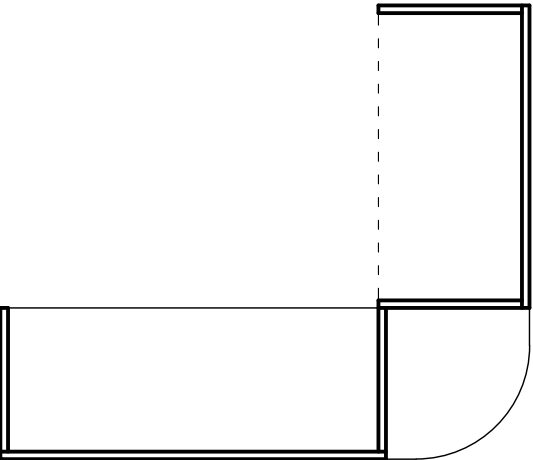
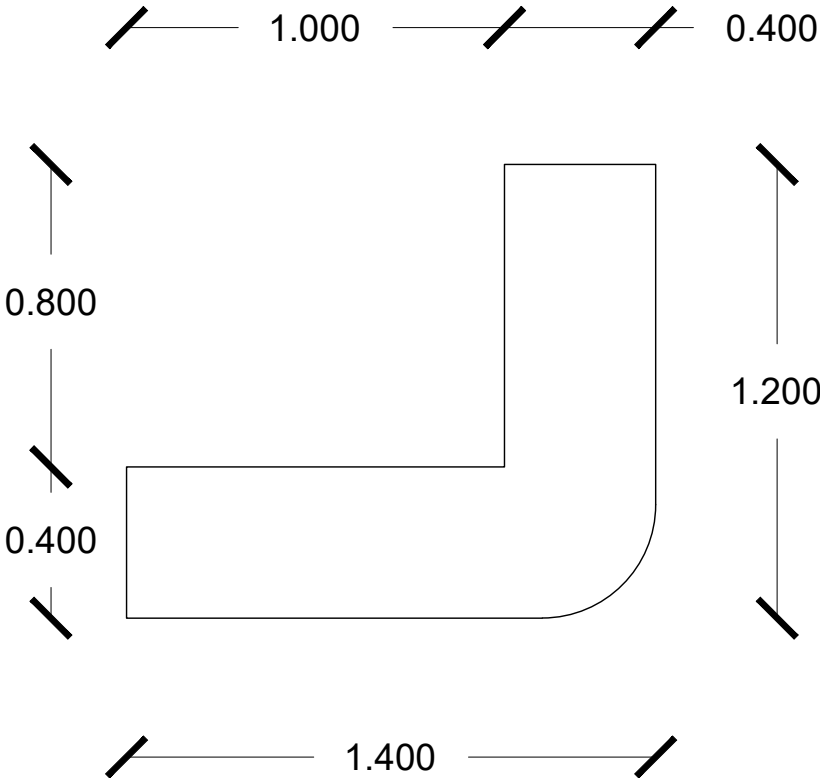
Sujet	Niveau minimal
Mobilier	Usage public intensif ; stable, réparable, nettoyable, maintenable ; intégration technique sans câbles apparents.
Quincailleries	Gamme professionnelle ; réglable, remplaçable, sécurisée ; disponibilité des pièces déclarée.
Cloisons mobiles	Système complet et maintenable ; stabilité, verrouillage, stockage/repli, absence de danger au sol ; performance acoustique déclarée.
Écrans bois	Lames verticales remplaçables ; ossature démontable ; bois FSC/PEFC ou équivalent ; accès aux vitrages/ouvrants conservé.
Acoustique	Absorption documentée ; réaction au feu adaptée ; produits nettoyables et coordonnés avec les systèmes techniques.
Plafond gaufrette conditionnel	Solution type Liego ou équivalent ; essais EN ISO 354 ou méthode équivalente reconnue ; réaction au feu compatible ERP ; système suspendu et démontable.
Environnement	Conformité aux exigences CCAP : objectifs biosourcés/réemploi, bois certifiés, qualité de l'air et justificatifs associés.

Annexe D – Pièces graphiques supplémentaires lot n° 5

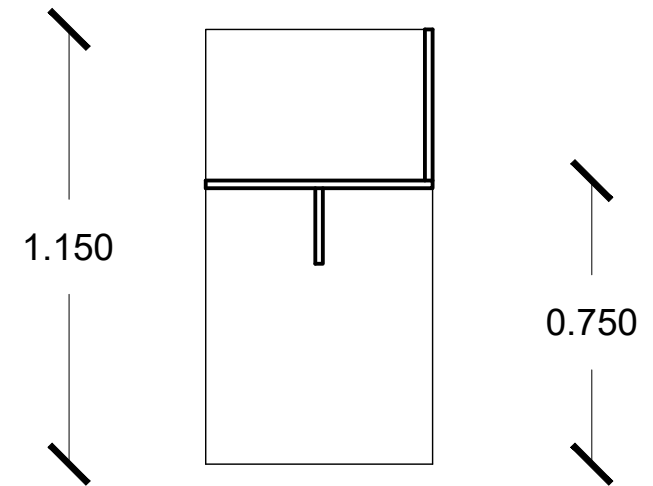
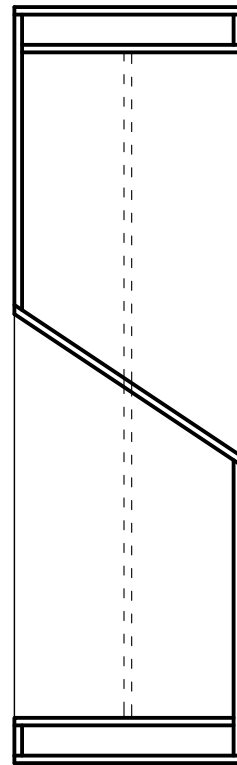
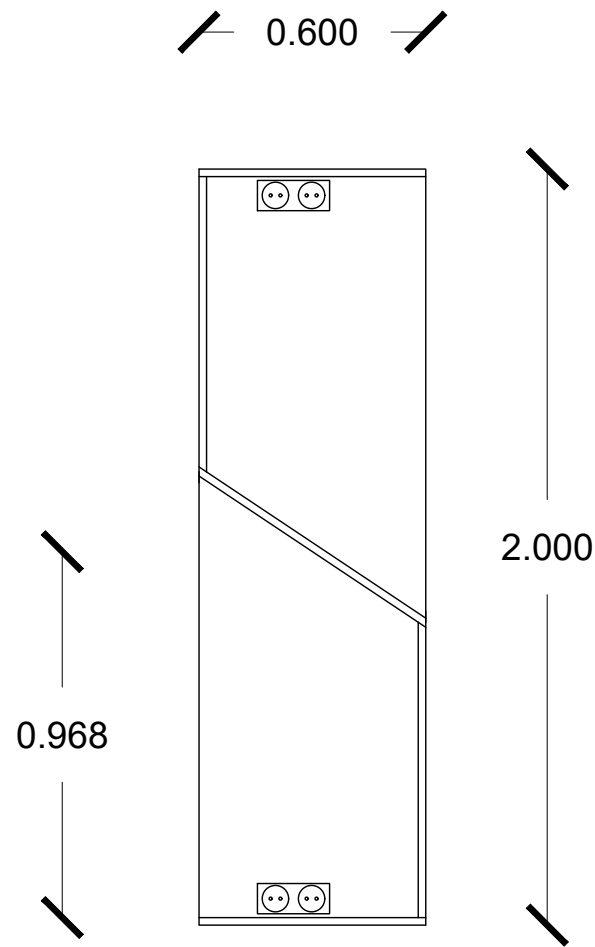
En pages suivantes.



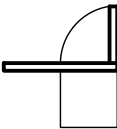
M
6



M
7



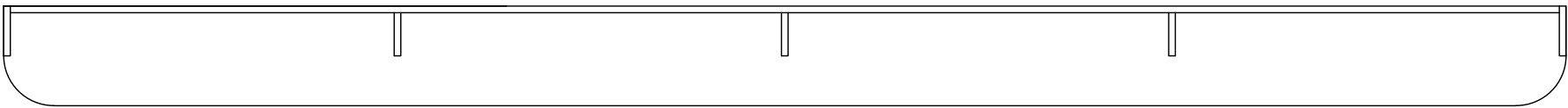
M
9



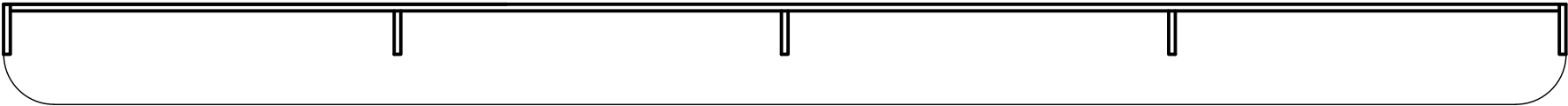
0.320



4.690



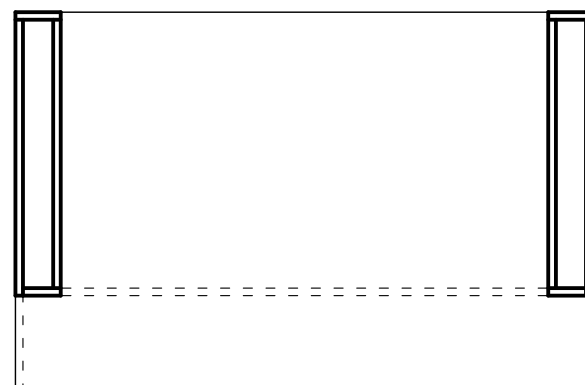
0.300



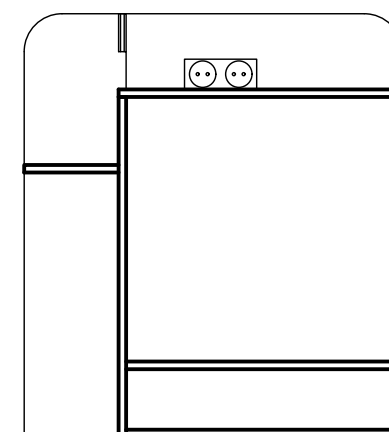
1.530



1.000



M
10



0.720

0.920

0.720

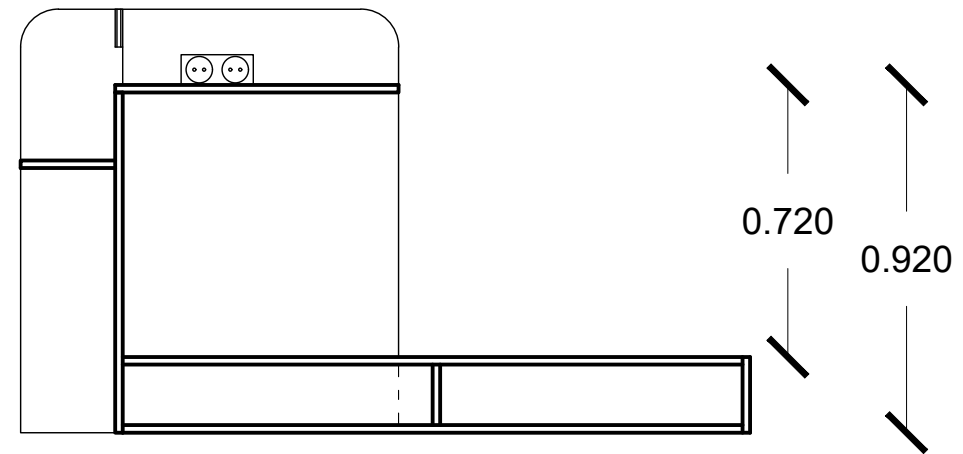
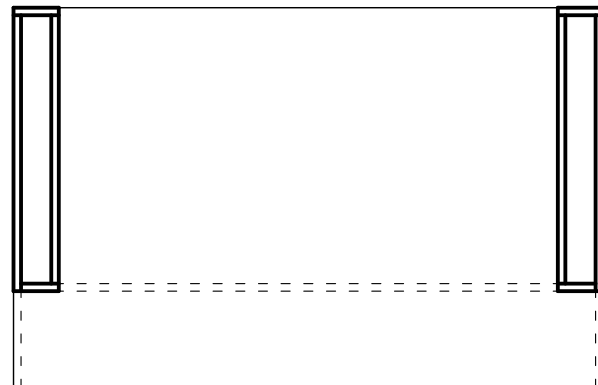
0.920

1.560



1.000

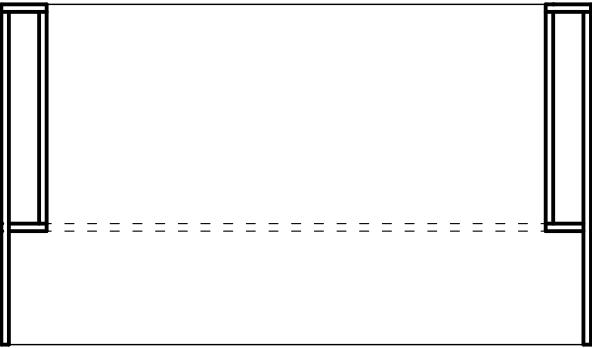
M
11



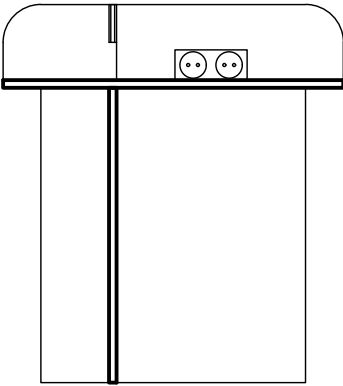
1.560



0.900



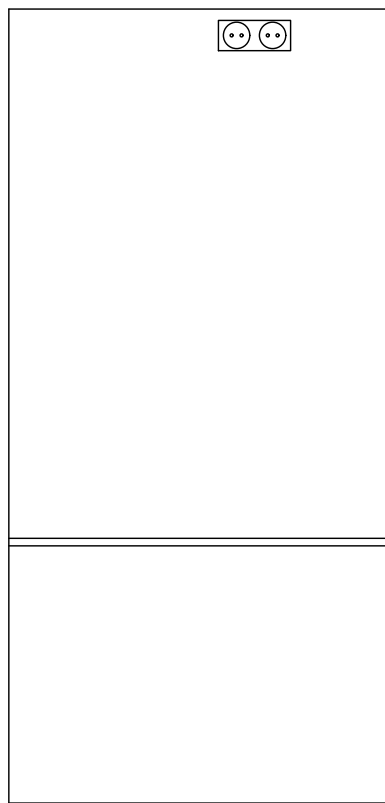
M
12



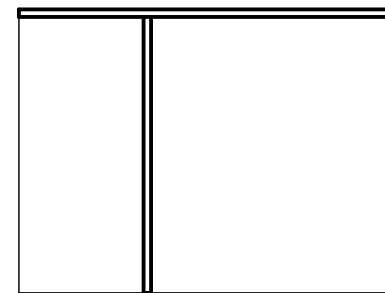
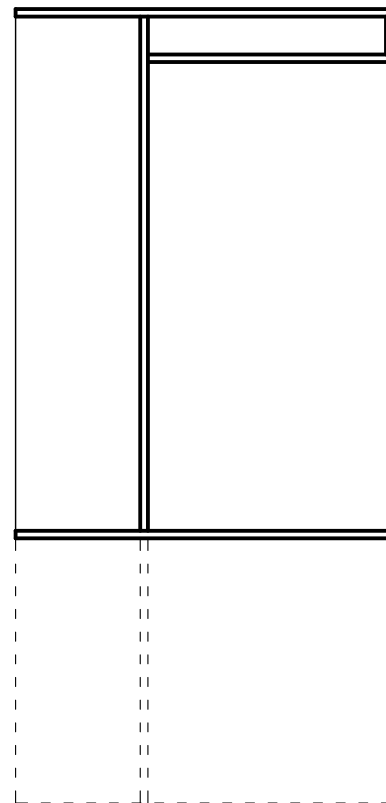
0.800

M
13

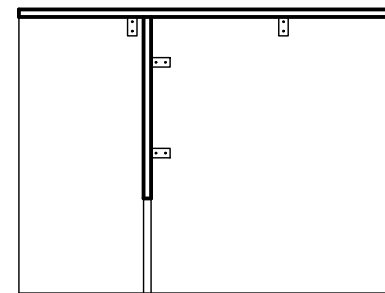
1.000



2.100



0.750



0.750

M
14

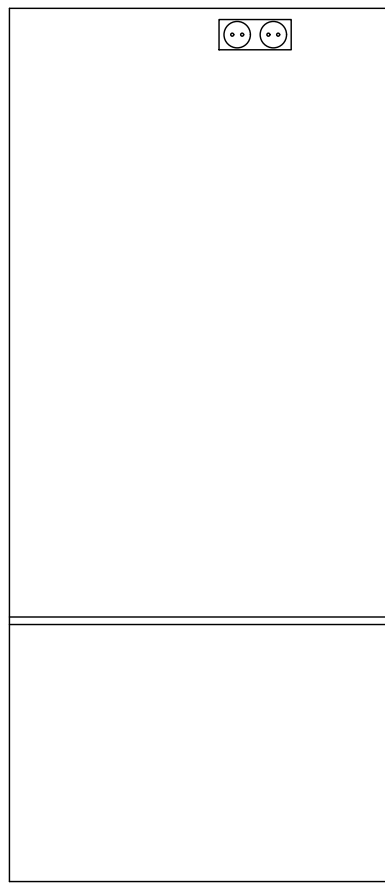
0.800

2.224

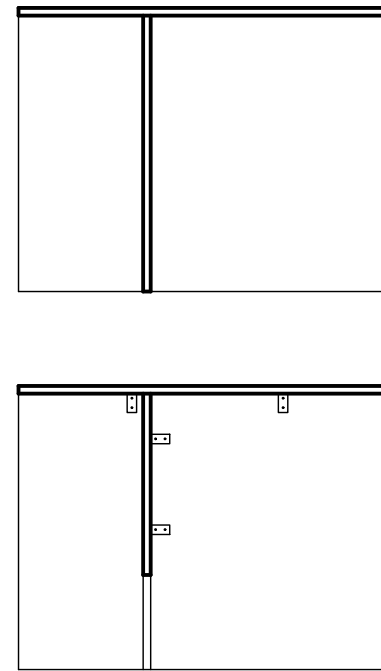
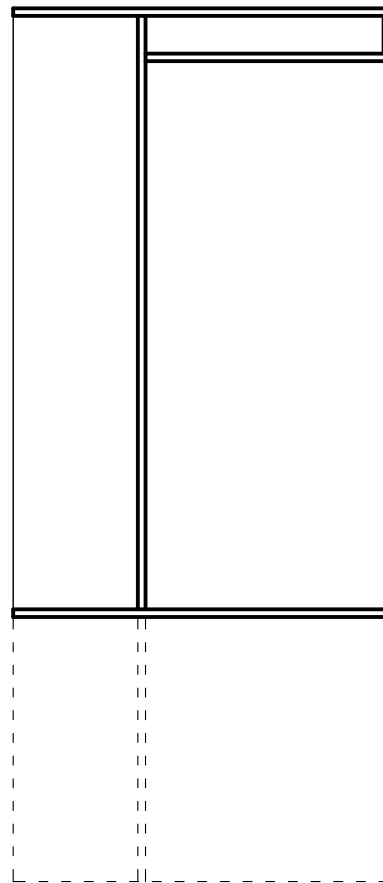
0.750

M
15A

1.000



2.310



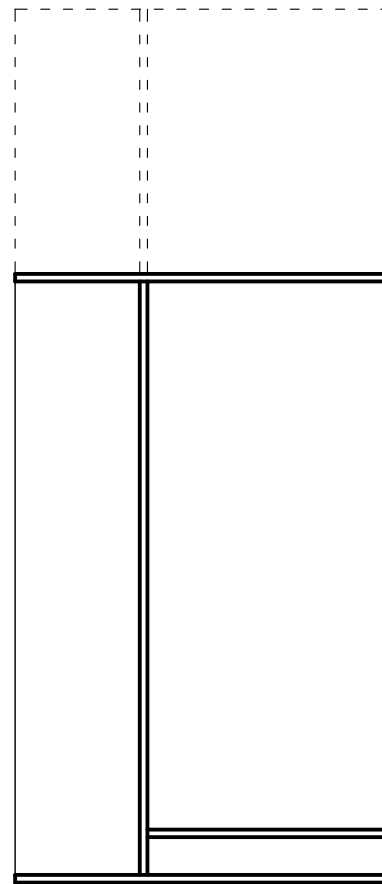
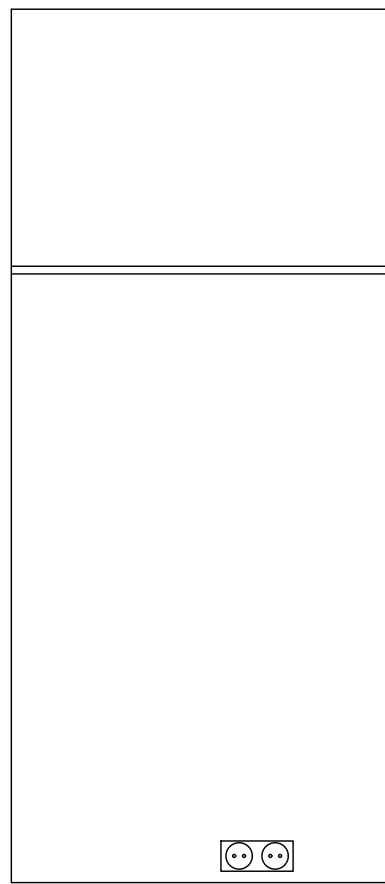
0.750

0.750

M
15B

1.000

2.310



0.750

0.750

